

**VENDREDI
30 JANVIER
2026**

CHENÔVE



DE NAGE

**DÉFI COLLÈGES
10H30**

COUPON À RETOURNER
JUSQU'AU MERCREDI
28 JANVIER 2026

Dans la limite
des places disponibles



CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL
HENRI SUREAU
03 80 51 55 06 • CHENÔVE.FR

Ville de **CHENÔVE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

COURSE RELAIS

Nom du collège _____

Nom de(s) l'enseignant(s) _____

Nombre d'équipes 6^e - 5^e _____

Nombre d'équipes 4^e - 3^e _____

Nombre total d'élèves _____

DÉFI COLLÈGES À 10H30

CONDITIONS

- Les équipes composées de 8 nageurs minimum peuvent être mixtes.
- À chaque départ (plongé ou sauté) le participant nage 25 m. Le relais s'effectue lorsque le nageur touche le mur opposé. En cas de départ anticipé le 25 m n'est pas comptabilisé.
- La nage est libre, tout moyen de propulsion (palmes...) est interdit. Lunettes et ceintures autorisées.
- Dans chaque ligne d'eau les concurrents s'efforceront de ne pas se gêner. Tout acte anti-sportif se verra pénalisé de 50 m.
- Les équipes gagnantes, sont celles qui ont parcouru la plus grande distance. (Classements différenciés entre catégorie 6^e/5^e et catégorie 4^e/3^e).
- Les litiges sont réglés par le comité d'organisation.
- Afin de répondre aux exigences organisationnelles des collèges et en accord avec les enseignants, la durée de l'épreuve pourra être réduite.

Présence des équipes à 10h15 aux bords des bassins.

Départ de l'épreuve à 10h30 précises.

Fin de l'épreuve à 11h30 et remise
des récompenses pour tous.

INSCRIPTION GRATUITE



Toute inscription aux épreuves
des 4 h de nage donne à la Ville
de Chenôve l'autorisation de publier
les photographies ou vidéos prises lors
de cette manifestation, autorisation
consentie à titre gratuit.